

Le 22 février 1771 - Marion Dufresne et Magon à Desroches et Poivre

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4 /317, n°16

M. Marion Dufresne et son parent M. Magon, l'ancien gouverneur de l'île, proposent de raccompagner l'Indien Aotourou Poutavery à Tahiti, et, dans le même voyage, de reconnaître les Terres Australes à l'aller, et les îles voisines des Nouvelles-Hébrides au retour. Pour le réaliser il demande que leur soit confié *le Mascarin*, bâtiment du roi affrété par Marion qui est en train d'effectuer une traite d'esclave.

Ce texte a été repris en grande partie dans le projet envoyé à Versailles, joint à la lettre de Marion au ministre du 31 mars 1771.

A Messieurs

*Messieurs le chevalier Desroches, gouverneur lieutenant général pour le Roi
des Isles de France, Bourbon et adjacentes
Et Poivre, commissaire général et ordonnateur de la marine
faisant fonction d'intendant aux dites îles.*

Le désir de nous rendre utile au succès de votre administration ne peut s'exercer que sur de nouvelles branches de commerce. La colonie s'est vue cette année considérablement augmentée par la sagesse de vos mesures pour l'importation des noirs.

Des objets nouveaux de culture y ont été apportés. La faveur que vous accordez à tout ce qui est utile en produira sans doute le succès. Resterions-nous spectateurs oisifs de cette émulation générale que vous avez su animer ?

Non Messieurs, cette inaction serait peu conforme aux sentiments de l'attachement particulier que nous vous avons voué.

Nous avons réfléchi que l'ordre de la Cour pour le retour de Poutavery dans sa patrie pourrait, en remplissant cette objet, donner lieu aux spéculations les plus étendues et peut-être les plus utiles.

Un archipel d'îles si peu connu qu'on ignore les limites de la terre et de la mer, mais voisines de celles dont les productions sont les plus précieuses n'en participeraient-elles en rien ? N'offriraient-elles aucune matière à l'activité ou commerce ? Il est peu vraisemblable que cette chaîne d'échanges pour laquelle la nature s'est efforcée de rapprocher les peuples les plus éloignés, se trouve interrompue dans les climats les plus heureusement placés.

Le projet, Messieurs, que nous avons l'honneur de vous présenter renferme, en allant, la reconnaissance des terres australes, depuis les 30 degrés jusqu'au 45 de latitude. Quoique ces climats paraissent peu promettre, la Marine peut en retirer de grands avantages, et la pêche peut y être aussi abondante que sur les bancs de Terre-Neuve.

Après avoir remis Poutavery en son île, nous reconnâtrions tout l'archipel jusqu'aux terres du St Esprit¹.

Nous demandons pour l'exécution de ce projet le vaisseau le *Mascarin* que vous avez déjà eu la bonté d'accorder. Il conviendrait d'y joindre un petit bâtiment tel que le *Verd Galant*. Ils devraient être armés d'équipages de choix, et approvisionnés pour un an. Nous demandons à prendre dans les magasins du Roi les divers articles dont nous aurons besoin pour les différentes traites. Nous ferons notre soumission de payer ces objets au retour de l'expédition, dont moi, Marion Dufresne, je m'offre de prendre le commandement pendant que moi, Magon, je resterai tant pour les affaires de l'armement que celles de mon associé.

¹ *Terres du St Esprit* : Nouvelles-Hébrides.

Nous ne demandons donc que l'armement et l'approvisionnement des deux bâtiments, et toute notre ambition est de mériter votre approbation.

Au Port Louis, Isle de France, le 22 février 1771.

Signé Marion Dufresne et Magon.

[*Plus bas :*]

A communiquer à M. Poivre auquel j'avoue que ce projet me paraît bien conçu, la spéculation en est très grande et brillante, et ne contredit en rien les ordres de la cour. Au surplus, je déferre entièrement aux lumières et à l'opinion de M. Poivre.

Au Port Louis Isle de France, le 24 février 1771.

Signé Le Ch. Desroches

[*Mention autographe avec paraphe :*] Approuvé Poivre

* * *